

**APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET N°001/25/ST/APMI/CARPA, DU 08 JANVIER 2025
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE
FAISABILITE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL D'APPUI A LA
REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA)**

1- Contexte

Dans le but de permettre au Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) d'avoir un cadre idéal pour l'accomplissement de ses missions, L'Etat du Cameroun par décret n°2024/03791/PM du 23 sept 2024 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a affecté au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (Tutelle du CARPA), une dépendance du domaine privé de l'Etat, pour la construction de son immeuble siège. Sise à Yaoundé au lieu-dit « centre-administratif », ladite dépendance couvre une superficie de 1 348 m².

Pour une meilleure valorisation de cet espace foncier à forte valeur économique, le CARPA envisage de construire un immeuble qui pourra abriter non seulement ses services, mais sera aussi doté d'espaces supplémentaires à usage de bureaux, qui pourront être mis en location. L'opération sera réalisée dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé (PPP), où une mission globale comprenant le financement, la conception détaillée, la construction, l'exploitation et la maintenance de l'immeuble, sera confiée à un partenaire privé. Les premières analyses menées par le CARPA, dont les résultats sont disponibles et consultables, ont montré que le projet peut être rentable en PPP de type concessif pour un partenaire privé, investi de ladite mission globale.

Afin de poursuivre la maturation de ce projet, il est question de mener une étude de faisabilité. C'est dans cette optique que le CARPA lance cet avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un Consultant en vue de la réalisation de ladite étude.

2- Objet

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt est lancé à l'intention des groupements de Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et cabinets d'architecture désirant participer à la procédure de sélection d'un Consultant chargé de réaliser l'étude de faisabilité de la construction de l'immeuble siège du CARPA.

3- Consistance et durée des prestations

Les résultats attendus au terme de la mission du Consultant sont:

- L'étude architecturale de l'immeuble ;
- L'étude technique sommaire de l'immeuble;
- L'étude géotechnique du site ;
- L'étude topographique du site;
- L'étude hydrologique du site;
- L'étude d'impact environnemental et social;
- L'étude du marché de location des immeubles à usage de bureaux;

- L'estimation des coûts de construction, d'entretien et de maintenance (y compris le gros entretien renouvellement);
- La mise à jour de l'analyse de la faisabilité financière et commerciale du projet

La durée de la mission du Consultant est de cinq (05) mois calendaires.

4- Conditions de participation

Le présent Appel Public à Manifestation d'intérêt est ouvert à tout groupement de BET et cabinets d'architecture résidant au Cameroun, disposant de références dans l'exécution de missions similaires.

5- Contenu du dossier

Le dossier de candidature du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt devra comporter les pièces suivantes :

5-1. Un dossier administratif

Il comprendra les documents administratifs certifiés conformes datant de moins de (03) mois et valables pour l'exercice en cours, il s'agit de :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- La copie de l'attestation de non redevance en cours de validité certifiée par le service émetteur et la carte de contribuable ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Le justificatif de l'inscription aux divers ordres d'expertises le cas échéant ;
- L'accord de Groupement

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraîne la non recevabilité de la candidature.

5-2. Un dossier technique

Le dossier technique comprendra au minimum :

- Le personnel clé envisagé pour la réalisation de la mission, accompagné pour chaque membre du personnel annoncé, des documents justifiant sa capacité à effectuer la mission (CV daté et signé, copie certifiée conforme de l'original du diplôme, ...);
- Les références du candidat dans les prestations similaires à celles qui sont sollicitées dans le présent mandat, accompagnées pour chaque référence annoncée, des copies claires et lisibles des contrats déjà réalisés (la première et dernière page du contrat et le PV de réception);

6- Profil du Consultant

A titre indicatif, l'équipe chargée de la réalisation de l'étude sera composée du personnel suivant :

- **Un Chef de mission**

Il doit être Architecte DPLG, inscrit au tableau de l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC), ayant:

- au moins dix (10) ans d'expérience ;
- au moins six (06) références dans la conception des immeubles à usage de bureaux, auditoriums, etc ;
- au moins trois (03) référence la construction, la maintenance et l'entretien des immeubles à usage de bureaux, auditoriums, etc.

- **Un Ingénieur de Génie Civil**

Adjoint du Chef de Mission, il doit être Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC), de niveau BAC+5 au minimum, ayant:

- au moins 10 ans d'expérience;
- au moins dix (10) références dans les études et/ou contrôle des travaux de bâtiments en général ;
- au moins trois (03) références dans les études et/ou contrôle des travaux des immeubles similaires ou de même envergure que celui en étude.

- **Un géotechnicien**

Il doit être de formation Génie Civil ou Géotechnique, de niveau BAC+5 au minimum, ayant :

- au moins 10 ans d'expérience ;
- au moins dix (10) références dans la réalisation ou la coordination des études géotechniques de construction des bâtiments en général ;
- au moins cinq (05) références dans la réalisation ou la coordination des études géotechniques de construction des bâtiments similaires à celui en étude;

- **Un topographe**

Il doit être de formation Topographie, de niveau BAC+3 au minimum, ayant :

- au moins 10 ans d'expérience ;
- au moins cinq (05) références dans la réalisation ou la coordination des études topographiques en vue de la construction des bâtiments

- **Un hydrologue**

Il doit être de formation Génie Civil, Génie Rural, hydrologie ou équivalent, de niveau BAC+5 au minimum, ayant :

- au moins 10 ans d'expérience ;
- au moins cinq (05) références dans la réalisation ou la coordination des études hydrologiques ;

- **Un Environnementaliste**

Il doit être de formation universitaire, de niveau BAC+3 au minimum, ayant :

- au moins 10 ans d'expérience ;
- au moins cinq (05) références dans la réalisation ou la coordination des études d'impact environnemental et social ;

- **Un statisticien**

Il doit être de formation Ingénieur statisticien, de niveau BAC+5 au minimum, ayant :

- au moins 10 ans d'expérience ;
- au moins cinq (05) références dans les études de marché;
- au moins une (01) référence dans les études de marché du secteur de l'immobilier.

- **Un Expert Financier**

Il doit être de formation Expert Financier ou équivalent, de niveau BAC+5 au minimum, ayant:

- au moins 10 ans d'expérience;
- au moins six (06) références dans les analyses financières et commerciales ;
- élaboré au moins trois (03) modèles financiers.

7- Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, seront déposés sous pli fermé et scellé au CARPA, sis au Boulevard de l'URSS (Yaoundé - quartier Bastos), à côté de l'Ambassade de Russie, au plus tard le **07 février 2025 à 15 heures**, heure locale. Ils devront porter la mention suivante :

« APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET N°001/25/ST/ASMI/CARPA, DU 08 JANVIER 2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8- Evaluation des dossiers

Les dossiers de candidatures seront évalués suivant les critères ci-après :

8.1- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100

8.2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

- **Personnel du candidat :** **85 pts ;**
 - Chef de mission - Architecte : 15 pts
 - *conformité du diplôme :* 01,5 pts
 - *Expérience professionnelle générale :* 01,5 pts
 - *Références dans la conception des immeubles à usage de bureaux, auditoriums, etc :* 06 pts
 - *Références dans la construction, la maintenance et l'entretien des immeubles à usage de bureaux, auditoriums, etc :* 06 pts
 - Ingénieur de Génie Civil : 12,5 pts
 - *conformité du diplôme :* 01,5 pts
 - *Expérience professionnelle générale :* 01,5 pts
 - *Références dans les études et/ou contrôle des travaux de bâtiments en général :* 05 pts
 - *Références dans les études et/ou contrôle des travaux des immeubles similaires ou de même envergure que celui en étude :* 04,5 pts
 - Géotechnicien : 12,5 pts
 - *conformité du diplôme :* 01,5 pts
 - *Expérience professionnelle générale :* 01,5 pts
 - *Références dans la réalisation ou la coordination des études géotechniques et construction des bâtiments en général :* 05 pts
 - *Références dans la réalisation ou la coordination des études géotechniques de constructions des bâtiments similaires à celui en étude :* 04,5 pts
 - Topographe : 7,5 pts
 - *conformité du diplôme :* 01 pts
 - *Expérience professionnelle générale :* 01,5 pts
 - *Références dans la réalisation ou la coordination des études topographiques en vue de la construction des bâtiments:* 05 pts

- Hydrologue : 10 pts
 - conformité du diplôme : 01 pts
 - Expérience professionnelle générale : 01,5 pts
 - Références dans la réalisation ou la coordination des études hydrologiques: 07,5 pts
- Environnementaliste : 7,5 pts
 - conformité du diplôme : 01 pts
 - Expérience professionnelle générale : 01,5 pts
 - Références dans la réalisation ou la coordination des études d'impact environnemental et social : 05 pts
- Statisticien : 10 pts
 - conformité du diplôme : 01 pts
 - Expérience professionnelle générale : 01,5 pts
 - Références dans les études de marché : 5 pts
 - Références dans les études de marché du secteur de l'immobilier: 2,5 pts
- Expert Financier : 10 pts
 - conformité du diplôme : 01 pts
 - Expérience professionnelle générale : 01,5 pts
 - Références dans les analyses financières et commerciales : 03 pts
 - Références dans l'élaboration des modèles financiers : 04,5
- **Références du Candidat** : 15 pts ;
05 pts par prestation similaire annoncée et justifiée

9- Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'intérêt sont financées par le budget 2025 du CARPA

10- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis d'Appel Public à Manifestation d'Intérêt, peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au siège du CARPA, sis au Boulevard de l'URSS (Yaoundé – quartier Bastos) à côté de l'Ambassade de Russie, BP : 33745 Yaoundé, Tél : (237) 243 80 11 16.



Le Président

Rondema Tokono Dieudonné